



Programme L1 Semestre 2

Suivre ce TD vous permet d'acquérir les compétences pour vous approprier votre environnement documentaire et mener à bien les recherches demandées dans les différents TD juridiques. Ce cours obligatoire consiste en des **activités interactives obligatoires** à réaliser sur la plateforme en ligne. Tout au long de votre parcours, vous bénéficiez de **l'accompagnement de vos enseignantes** et d'une assistance technique.



Calendrier

MODULE	ACTIVITÉ	NOTE	MODALITE
Module 1	Découvrir le fonctionnement du cours pour le Semestre 2		Activités en ligne 
Activité fil rouge	S'exprimer à l'écrit (Ecri+)	1,5	
Module 2	Choisir où chercher norme, jurisprudence et doctrine + test d'application	3,25	
Module 3	Compléter le journal réflexif N°1 sur ses apprentissages	0,5	
Module 4	Trouver de la norme et de la jurisprudence (initiation)		
Module 5	Compléter le journal réflexif N°2 sur ses apprentissages	0,5	
Module 6	Trouver de la doctrine (initiation) + test d'application	3,25	
Module 7	Compléter le journal réflexif N°3 sur ses apprentissages	0,5	
Module 8	Réserver une salle de travail en groupe		
Module 9	Compléter le journal réflexif N°4 sur ses apprentissages	0,5	
Module 10	Faire des recherches sur un sujet		
Module 11	Affiner les résultats d'une recherche sur Archipel		
	Test de connaissances	10	

Notation annuelle

Note /20 au semestre 1
 +
 Note /20 au semestre 2
 =
 Moyenne /20
 \leq
1 ECTS à la fin de l'année universitaire

Accompagnement pédagogique

Comment vérifier le travail à faire chaque semaine ?
 En début de semaine, votre enseignante vous envoie la **liste des activités à faire sur votre messagerie UT Capitoles**. Retrouvez les archives de ces messages sur le **forum Annonces** de l'espace de cours.

Une question à partager avec les autres étudiants et les enseignantes ?
 Postez un message sur le forum d'échanges sur l'espace de cours.

Vous souhaitez échanger avec une enseignante ?
 Contactez-la directement par mail :
christel.candalot@ut-capitole.fr
stephanie.blandin@ut-capitole.fr



Tu n'as pas de matériel informatique. Comment participer aux activités en ligne ?

- En travaillant sur un des ordinateurs publics dans les BU Arsenal et Manufacture
- En empruntant un PC portable sur place à la BU de la Manufacture
- En empruntant une tablette à la BU de l'Arsenal